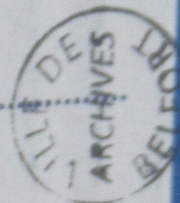


1.0.66



AVENUE DU

CHÂTEAU
D'EAU

N° 17 À 20 + DOSSIERS
SANS N° DE RUE
1925-1967





Avenue du CHÂTEAU D'EAU

Etablissements DOLLFUS-MIEG & Cie (DMC)

1066/12-29

- PC 1926-085 : avenue des Trois Chênes
- PC 1927-080 : avenue du Château d'Eau
- PC 1932-117 : avenue des Usines
- PC 1932-046 : rue Thierry-Mieg
- PC 1939-049 : avenue du Château d'Eau
- PC 1940-001 : avenue des Usines
- PC 1940-007 : rue de l'Etang
- PC 1947-044 : avenue du Château d'Eau
- PC 1948-170 : avenue du Château d'Eau
- PC 1948-176 : avenue du Château d'Eau
- PC 1952-023 : avenue de la Ferme
- PC 1953-189 : avenue du Château d'Eau
- PC 1953-199 : avenue du Château d'Eau
- PC 1953-245 : avenue du Château d'Eau
- PC 1953-246 : avenue des Usines
- PC 1954-077 : avenue du Maréchal Juin
- PC 1954-078 : avenue du Maréchal Juin
- PC 1955-251 : avenue des Usines

Pc 1947-044

CHÂTEAU D'EAU (Avenue du)

- Pc n° 44
 - 4 août 1947
 - Etablissements DALLUS - DIEB & Cie (DHG)
 - Surelevation station Transformatrice
- ~~Ville de Belfort de Belfort~~

1066/19





PERMIS DE CONSTRUIRE

Nous, Maire de la Ville de Belfort,

Vu la demande et les plans y annexés déposés en notre Mairie le
20 Juin 1937.

par M^{rs} Eds Dollfus Meieg & C^{ie} demeurant
relatifs à la station biomécanique
qu'il est dans l'intention de ~~construire~~ ~~construire~~
sur à l'intersection de M^{rs} Minerva.

Vu l'avis du Directeur du Bureau d'Hygiène et de l'ingénieur en chef des
travaux de la Ville; et l'avis du Service départemental d'Alsace.

Considérant qu'après examen des plans produits, la construction dont
s'agit remplira les conditions prescrites par le règlement sanitaire en date du
24 décembre 1906.

AUTORISONS M^{rs} Eds Dollfus Meieg & C^{ie} - surnommé à
construire son immeuble en se conformant au projet qui nous a été soumis.

Aucune modification ne pourra être apportée dans cette construction
au cours des travaux sans notre approbation.

Belfort, le 4 Août 1937.

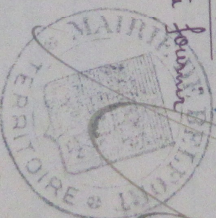
Le Maire,

Belfort, le 4 Août 1937
l'ingénieur en chef
des Travaux de la Ville
Paul Gauthier

du Directeur du Bureau
d'Hygiène

neant

*AVIS du Délégué à la Reconstruction
D'accord - Pas de matériaux à fournir
par la Reconstruction.*



NOTA. — Aussitôt une construction terminée, le propriétaire devra prévenir le
Bureau d'Hygiène et le service de la voirie pour permettre à ces services de saisir si
elle est conforme aux plans acceptés par l'administration (Loi du 13 février 1902), et
aux plans des alignements lorsqu'elle se trouve en bordure d'une voie publique.

Le pétitionnaire devra se pourvoir auprès des autorités compétentes :

- 1^o De l'autorisation nécessaire en ce qui concerne l'exploitation dans les locaux
projetés d'une industrie ou d'un commerce classé comme insalubre, dangereux ou incommode
(Loi du 19 décembre 1917).
- 2^o Si la construction projetée se trouve située en bordure d'une voie publique, des
permissions de voirie en ce qui concerne l'alignement, les dépôts de matériaux et échafau-
dages (arrêté préfectoral du 15 janvier 1907 et municipal du 7 octobre 1885).
- 3^o Dans le cas où la construction projetée doit faire partie d'un lotissement ou sera
située en bordure d'une voie nouvelle, le pétitionnaire sera tenu d'accomplir les formalités
édictees par l'article 11 de la loi du 19 juillet 1924 complétant la loi du 14 mars 1919
concernant les plans d'extension et d'aménagement des villes ainsi que celles fixées par
l'arrêté municipal du 22 juin 1926.

Belfort, le 4 août 1937



Article 16 de l'ordonnance du 27 Octobre 1945 relative au permis de construire.

Demande d'autorisation préalable (1) au commencement des travaux de :
Surélévation de Station transformatrice.

Projetés à :

Pour le compte

DOLLFUS

Destination des

Pour alimentati
installés.

Mode de constru

En briques ordi

Justification d

Travaux imposés

Exécution :

Montant total d
(évaluation en
16. Guir

Durée probable

Date de commenc

Ministère de la Reconstruction
et de l'Urbanisme

DÉLÉGATION DE BELFORT

17, Rue de la République
BELFORT

Belfort, le

LE DÉLÈGUE

RECUEIL DE LA
Mairie de Belfort
28 JUIL 1947
SECRET
RECEVU
LA

Adr. Tél. N° 29
RÉPUBLIQUE
BELFORT

Monseigneur le Maire de la Ville
de BELFORT

Référence : U

OBJET : Demande de permis de construire

DEMANDEUR : Etablissements DOLLFUS-MIEG et
Cie -

NATURE DES TRAVAUX A EFFECTUER :

Surélévation de Station transformatrice

AVIS DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'URBANISME

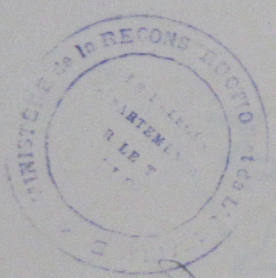
Favorable -

AVIS DU DELEGUE A LA RECONSTRUCTION :

D'accord - Pas de matériaux à fournir
par la Reconstruction -

A ACCORDER -

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL :



[Handwritten signature]

TRAVAUX PRIVÉS

Article 16 de l'ordonnance du 27 Octobre 1945 relative au permis de construire.

Demande d'autorisation préalable (1) au commencement des travaux de :

Surélévation de Station transformatrice.

Projetés à : BELFORT

Pour le compte de (nom, raison sociale) :

DOLLFUS-MIEG & Cie - Avenue des Usines - BELFORT.

Destination des travaux : Pour alimentation en 15.000 Volts au lieu de 5.000 Volts actuellement installés.

Mode de construction : En briques ordinaires et parement.

Justification de l'intérêt des travaux :

Travaux imposés par l'Electricité de France ex-Houillères de Ronchamp.

Exécution : Montant total du travail : Fr. 3502000.-

(évaluation en date du) 16 Juin 1947

Durée probable des travaux : un mois

Date de commencement prévue : 25 JUNIN 1947

Notaire Demandé établie le 16 JUNIN 1947

à BELFORT

DOLLFUS-MIEG & Co, Soc. an.
L'un des Directeurs-gérants :

[Signature]

.../...

Main d'oeuvre nécessaire :

Spécialistes : 5 maçons

Manoeuvres : 5 manoeuvres

Principaux matériaux nécessaires (au total)

| | | | | |
|---------------------------|--------------------|---|---|-------|
| CIMENTS (en tonnes) | 4 tonnes | : | Plomb (en kilogramme) | néant |
| CHAUX (en tonnes) | néant | : | Fontes et aciers moulés (y compris canalisation (en tonnes) | néant |
| BOIS (en m ³) | néant | : | ZINC (en kilogramme) | 350 |
| TUILES (en mille) | néant | : | | |
| BRIQUES (en mille) | 25 | : | | |
| ACIERS (en tonnes) | 1 ^T 800 | : | | |

Visa du ou des offices professionnels ou organismes de répartition s'engageant à fournir les matériaux nécessaires (I).

Observations

Observations

AVIS FAVORABLE - les matériaux étant fournis par le Répartiteur -

(Cachet et signature)

(Cachet et signature)

Belfort le 18/6/1947

Le Département de la PI :



A. Guth
A. GUTH.

DECISION

DOLLFUS-MIEG & C^{ie}
Société anonyme

Capital social: Fr. 168.000.000

D·M·C

Marque de fabrique déposée

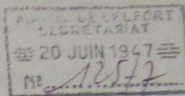
N^o C/422
G.C./M.O.

M. Maul
(à signer)

Concerne :

Demande permis de construire.

Belfort, le 18 JUIN 1947



SERVICE DE VOIRIE-EAUX
Inscrit le 21 JUIN 1947
Répondu le

Monsieur le Maire de la Ville
de
B E L F O R T

Monsieur le Maire.

Nous avons l'honneur de vous soumettre, ci-joint, les dossiers nécessaires pour l'obtention du permis de construire, concernant la surélévation de notre Station transformatrice.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de notre considération très distinguée.

DOLLFUS-MIEG & C^{ie}, Soc. an.
L'un des Directeurs-gérants:

M. P. V.
J. Heringer

Annexes :

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION

Article 1er de l'ordonnance du 27 Octobre 1945 N° 2542 relative au permis de construire;

Article 1er du décret N° 46.1792 du 10 Août 1946 portant règlement d'administration Publique

Article 1er de l'arrêté du 10 Août 1946

Je soussigné : DOLLFUS-MIEG & Cie - à BELFORT

Demande la délivrance du permis de construire pour les travaux définis au dossier ci-joint et concernant (2)

Surélévation de Station Transformatrice

à entreprendre sur un terrain sis à (3)

Ets. DOLLFUS-MIEG & Cie - Avenue des Usines à BELFORT

dont je suis (4) : Propriétaires

ce terrain figure au cadastre sous le N°..... de la section

Il est grevé des servitudes de droit privé et de droit public suivantes :
..... Néant.....
Le montant approximatif de la dépense s'élève à : Fr. 350.000.-

La direction technique des travaux est assurée par (5)

le Service Technique de notre Etablissement de BELFORT

(6) Ces travaux ne bénéficient pas de la participation financière de l'Etat.

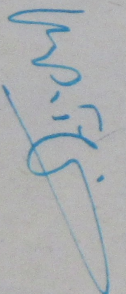
L'exécution des travaux est confiée à (7)

L'Entreprise TOURNESAC à BELFORT

Je déclare avoir pris connaissance des dispositions de l'ordonnance du 27 Octobre 1945 relative au permis de construire et notamment à l'article 5 de la dite loi.

A Belfort, le 18 JUIN 1947

DOLLFUS-MIEG & Cie, Soc. an.
L'un des Directeurs-gérants :

 M. Dollfus-Mieg

..... /

NUMERATION DES PIÈCES JOINTES :

- 1: Un plan de situation
- 2: Un plan du projet de surélévation de la Station Transformatrice
- 3: Une copie de la lettre d'Electricité de France Ex-Houillères de Ronchamp
- 4: Deux Autorisations préalables de construire de la Production Industrielle

ELECTRICITE DE FRANCE
EX-HOUILLERES DE RONCHAMP
Siège social - RONCHAMP (Hte-Saône)
Case télégraphique : Houillères-Ronchamp

Ronchamp, le 14 Septembre 1946

SE.- 30181
RC/HH

Etablissements DOLLFUS-MIEG & Cie

Remplacement du 5000 par du 15.000 volts

BELFORT
(Territoire)

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous confirmer ce que nous avons eu l'occasion de vous exprimer de vive voix et de vous écrire, notamment par notre lettre du 3 août 1945, à savoir que nous ne pouvons vous garantir à 5.000 volts une puissance supérieure à 500 KW et que la fourniture à 800 KW exige l'alimentation à 15.000 volts.

Nous vous précisons que le changement de la tension d'alimentation doit se faire très rapidement si vous désirez pouvoir compter sur 800 KW pour l'hiver prochain; il est vraisemblable si la transformation n'est pas faite en temps opportun que nous soyons contraints de vous demander de réduire de 800 à 500 KW la puissance prélevée.

Vous savez que vous pouvez compter sur nous pour vous faciliter dans toute la mesure du possible les opérations de transformation; aussi nous pensons que vos installations seront modifiées dans un délai assez bref.

Veuillez agréer, Messieurs, nos salutations distinguées.

Pr. LE DIRECTEUR GENERAL.

Signé : Illisible.



CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

du dossier de présentation

le 22 Avril 1947

Pr. le Maire

Ch. J. J. J.

S. Leguillon

Article 16 de l'ordonnance du 27 Octobre 1945 relative au permis de construire.

Demande d'autorisation préalable (1) au commencement des travaux de :
Surélévation de Station transformatrice.

projetés à : BELFORT

Pour le compte de (nom, raison sociale)

DOLLFUS-MIEG & Cie - Avenue des Vaines - BELFORT.

Destination des travaux :

Pour alimentation en 15.000 Volts au lieu de 5.000 Volts actuellement installés.

Mode de construction :

En briques ordinaires et parement.

Justification de l'intérêt des travaux :

Travaux imposés par l'Electricité de France ex-Houillères de Ronchamp.

Exécution :

Montant total de travail : FRS. 3502000.-

(évaluation en date du)

16 Juin 1947

Durée probable des travaux : un mois

Date de commencement prévue : 25 JUIL 1947

Demande établie le 16 JUIL 1947

à BELFORT

DOLLFUS-MIEG & Co, Soc. an.
L'un des Directeurs-gérants :

M. R. H. Heringer

.../...

Main d'oeuvre nécessaire :

Spécialistes : 5 maçons

Manœuvres : 5 manœuvres

Principaux matériaux nécessaires (au total)

Ciments (en tonnes) 4 tonnes

Plomb (en kilogramme) néant

Chaux (en tonnes) néant

Fontes et aciers moulés (y compris canalisation (en tonnes) néant

Bois (en m³) néant

ZINC (en kilogramme) 350

Toules (en mille) néant

Briques (en mille) 25

Aciers (en tonnes) I P 800

Vies en ou des offices professionnels ou organismes de répartition s'engageant à fournir les matériaux nécessaires (I).

Observations

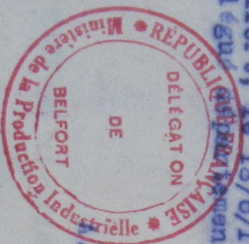
Observations

AVIS FAVORABLE - Les matériaux étant fournis par le Répartiteur -

(Cachet et signature)

(Cachet et signature)

Belfort, le 13/6/1947
Le Délégué départemental de la PI :



A. GUTH.

A. Guth

DECISION

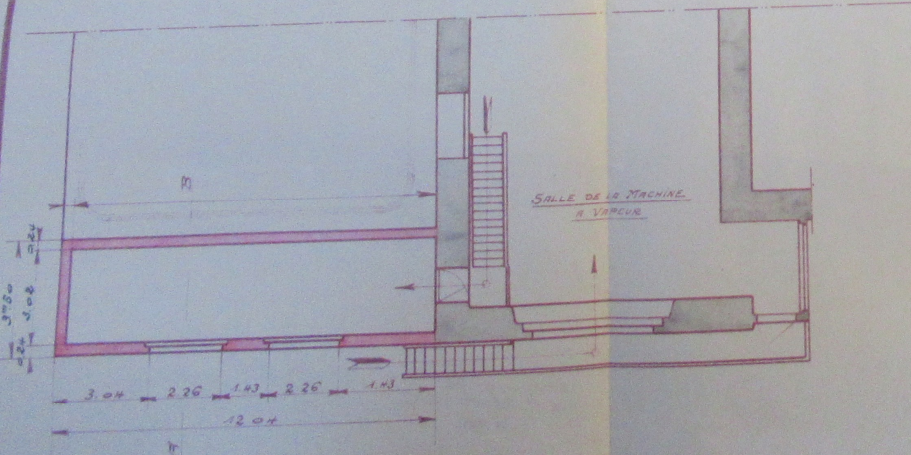


VUE EN ELEVATION



VUE DE COTE TRISC COUPE 1-3

VUE EN PLAN



DOLLFUS-MIEG & C^o. S.A
ETABLISSEMENT DE BELFORT
SURÉLEVATION
STATION TRANSFORMATRICE

LÉGENDE
 CONSTRUCTION EXISTANTE
 CONSTRUCTION PROJETEE

ECHELLE : 1^o PAR METRE

DOLLFUS-MIEG & C^o
 Société anonyme

BELFORT 12 JUIN 1947

PC 1940-007

D'EAU (Avenue

1940

DOLLFUS-MIEG

angar métallique

: plan



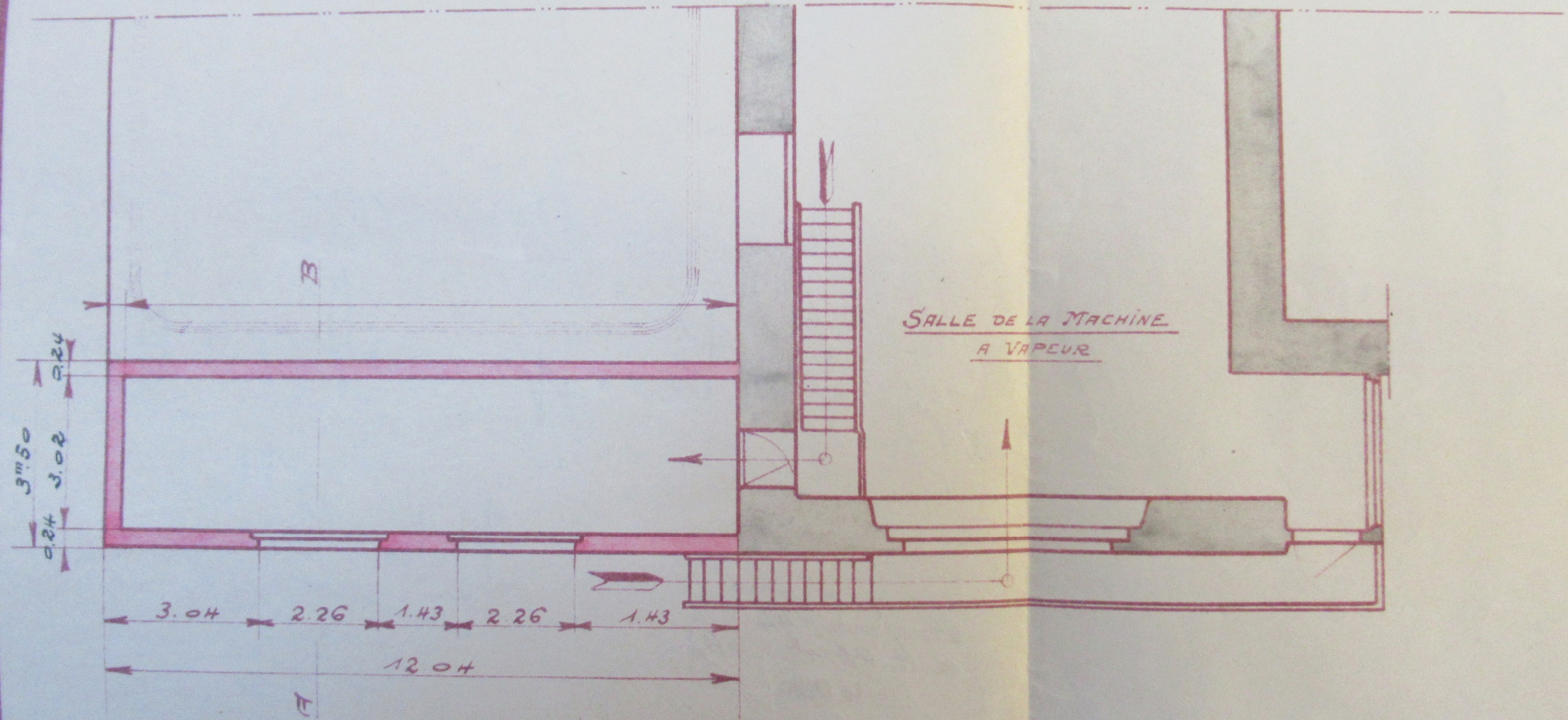
VUE EN ELEVATION



VUE EN ELEVATION

VUE EN PLAN

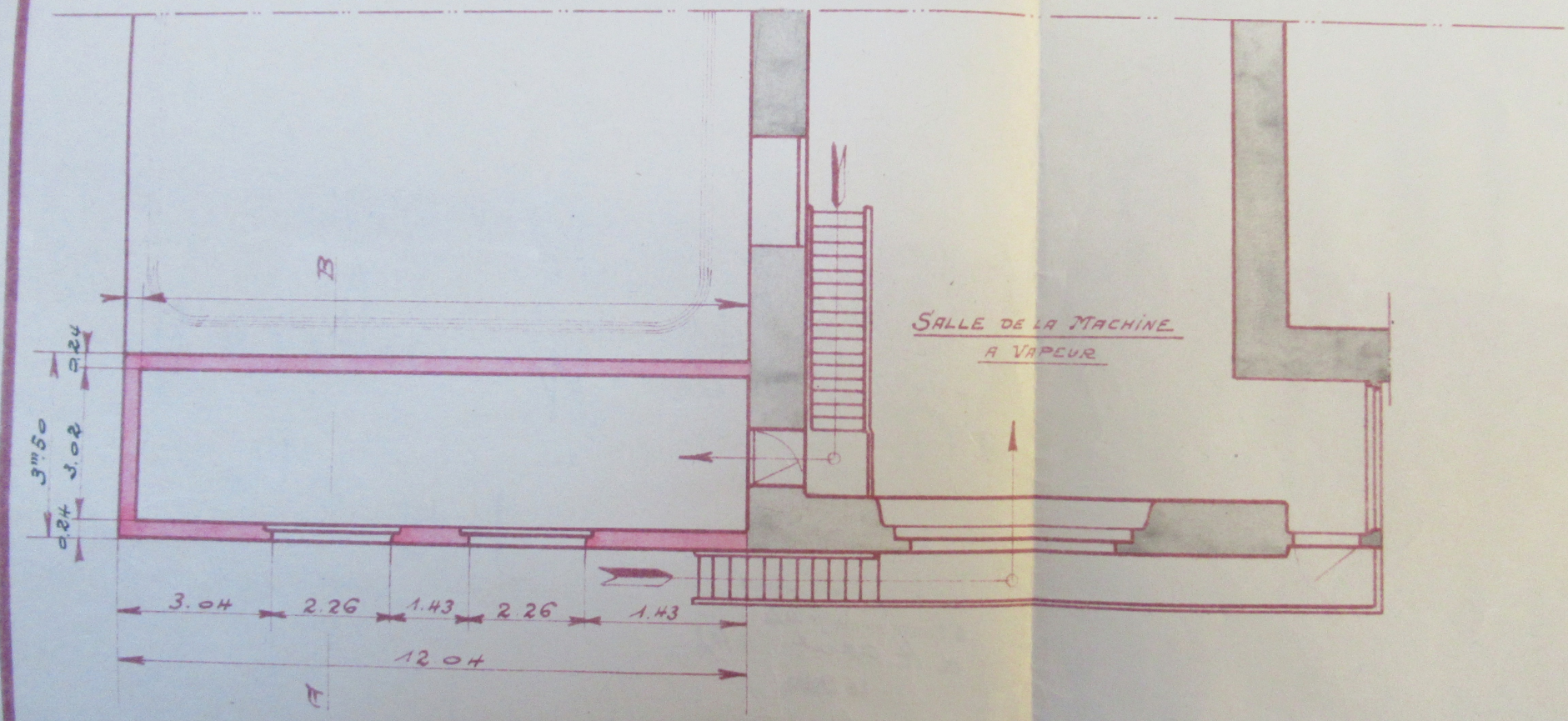
VUE EN PLAN



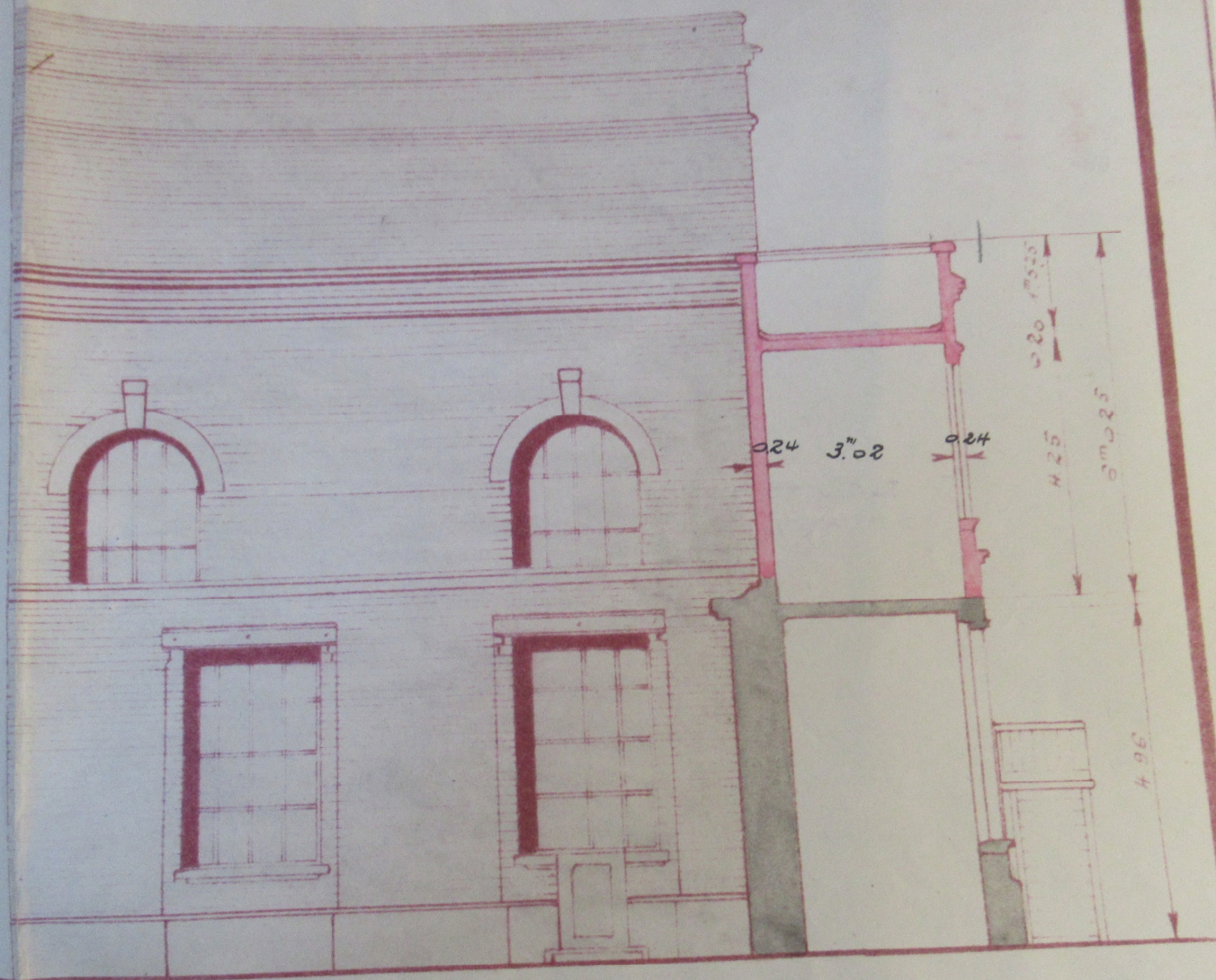
SALLE DE LA MACHINE
A VAPEUR



VUE EN PLAN



LI
C
C



VUE DE COTE AVEC COUPE A-B

PC 1940-007

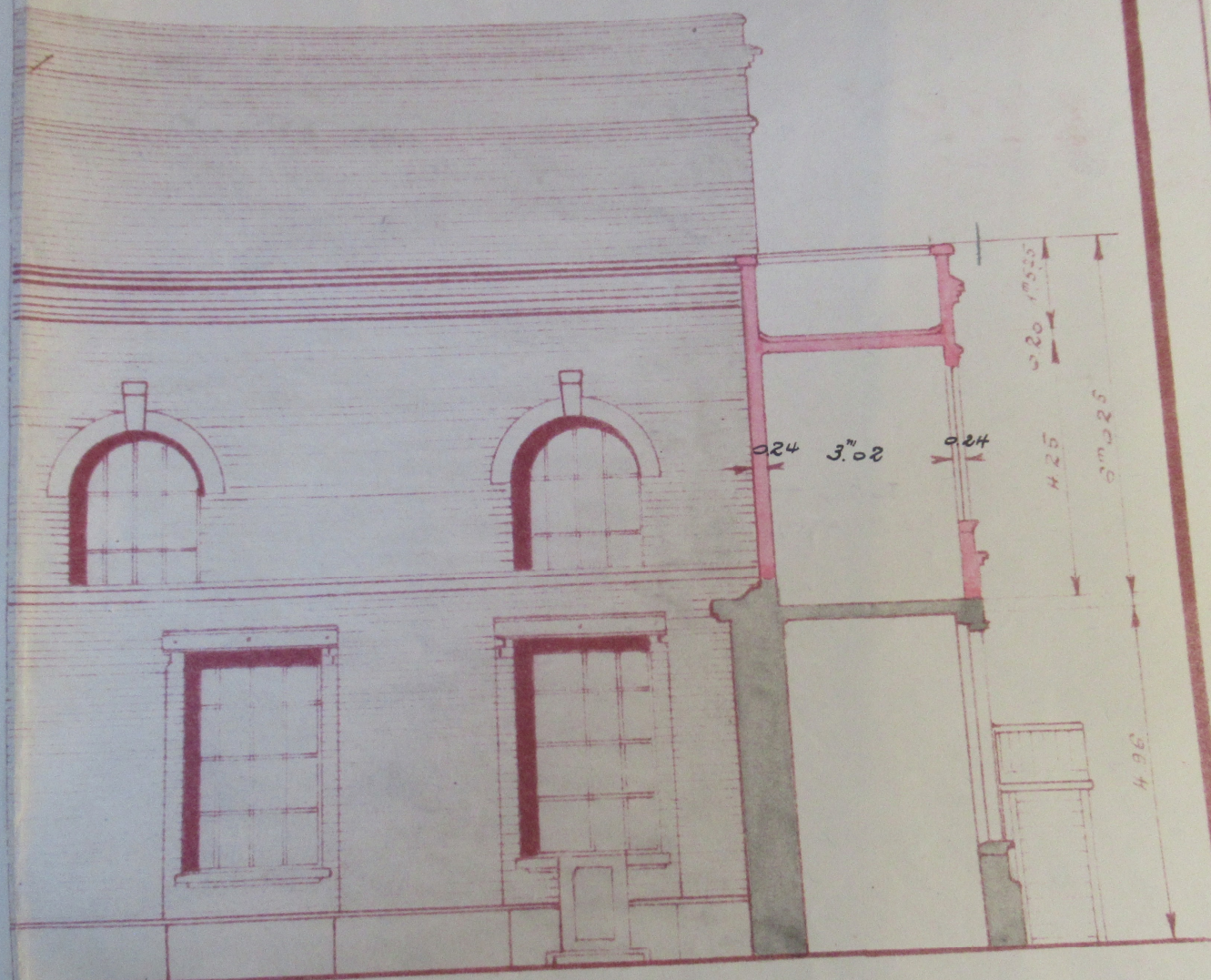
- D'EAU C

2 1940

5 DOLLFUS

langer mo

: plan



VUE DE COTE AVEC COUPE A-B

PC 1940-007

- D'EAU CA

2 1940

5 DOLLFUS-

longer met
: plan

TUE DE COTE AVEC COTE 1947

DOLLFUS
nger mo
plan



DOLLFUS-MIEG & C^{ie}. S.A

ETABLISSEMENT DE BELFORT

SURÉLEVATION

STATION TRANSFORMATRICE

LÉGENDE

-  CONSTRUCTION EXISTANTE
-  CONSTRUCTION PROJÉTÉE

ECHELLE 1^{cm} PAR MÈTRE

DOLLFUS-MIEG & C^{ie}
Société anonyme

BELFORT 12 JUIN 1947

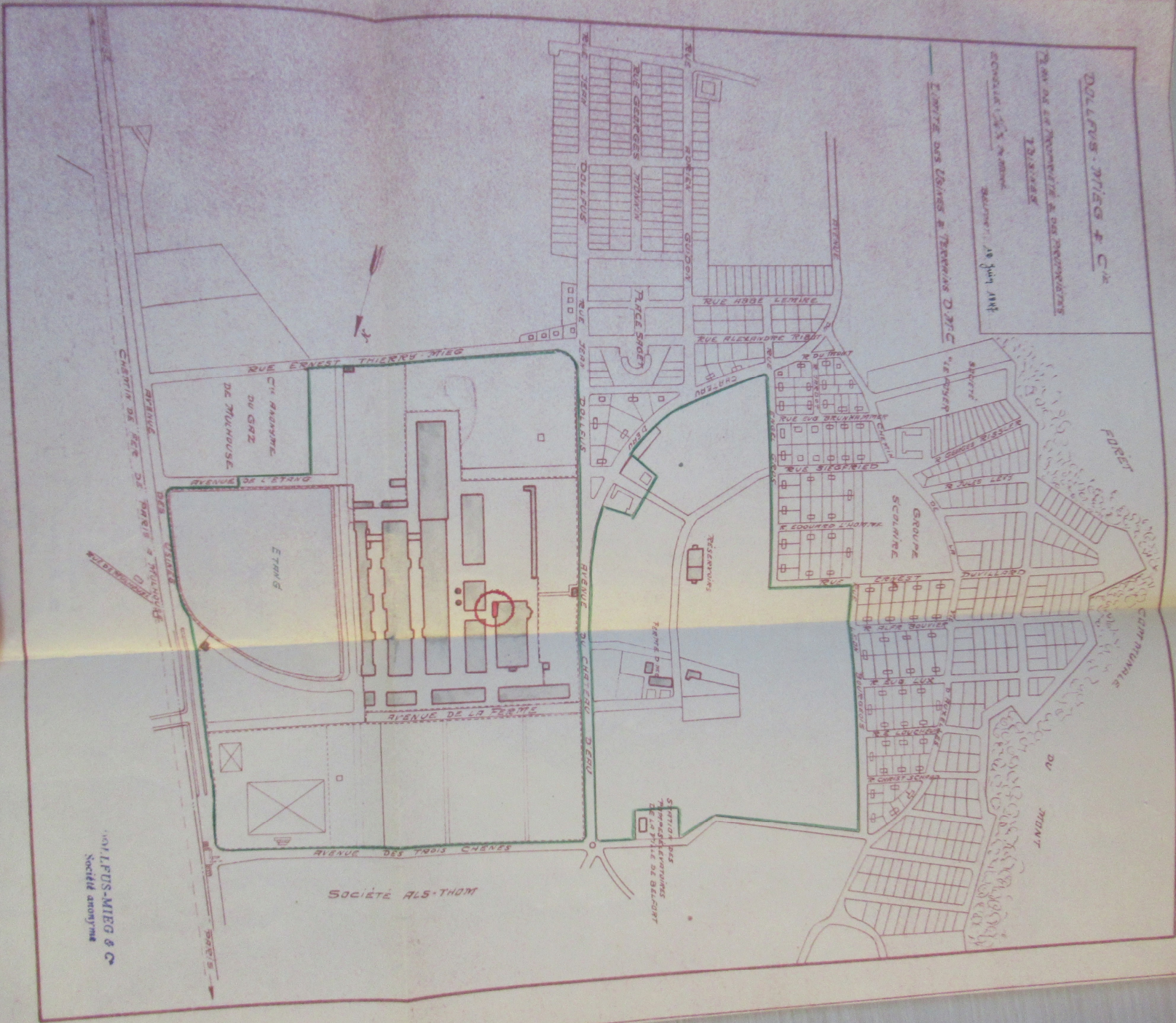
DOLLUS-MIEG & C^{ie}

7, rue de la République à Paris (10^e arrondissement)

Établi le 15 Mars 1904

Entre les lignes de Tramways D.M.T.C.

MAISON DE LA SOCIÉTÉ
Société anonyme



SOCIÉTÉ ALS-THOM

STATION DES
TRAMWAYS
DE LA PHILIE DE BELFORT

C^{ie} MAISON
DU GAZ
DE MULHOUSE

ETANG

GRANDE
SCALINIC

RESERVOIRS

TRAMWAY

FORET

CIMITIERE

DU
MONT

CHATELAIN DE BERT DE PARIS & MULHOUSE

ARRIVÉE DES
VAGONS

ARRIVÉE DES
VAGONS

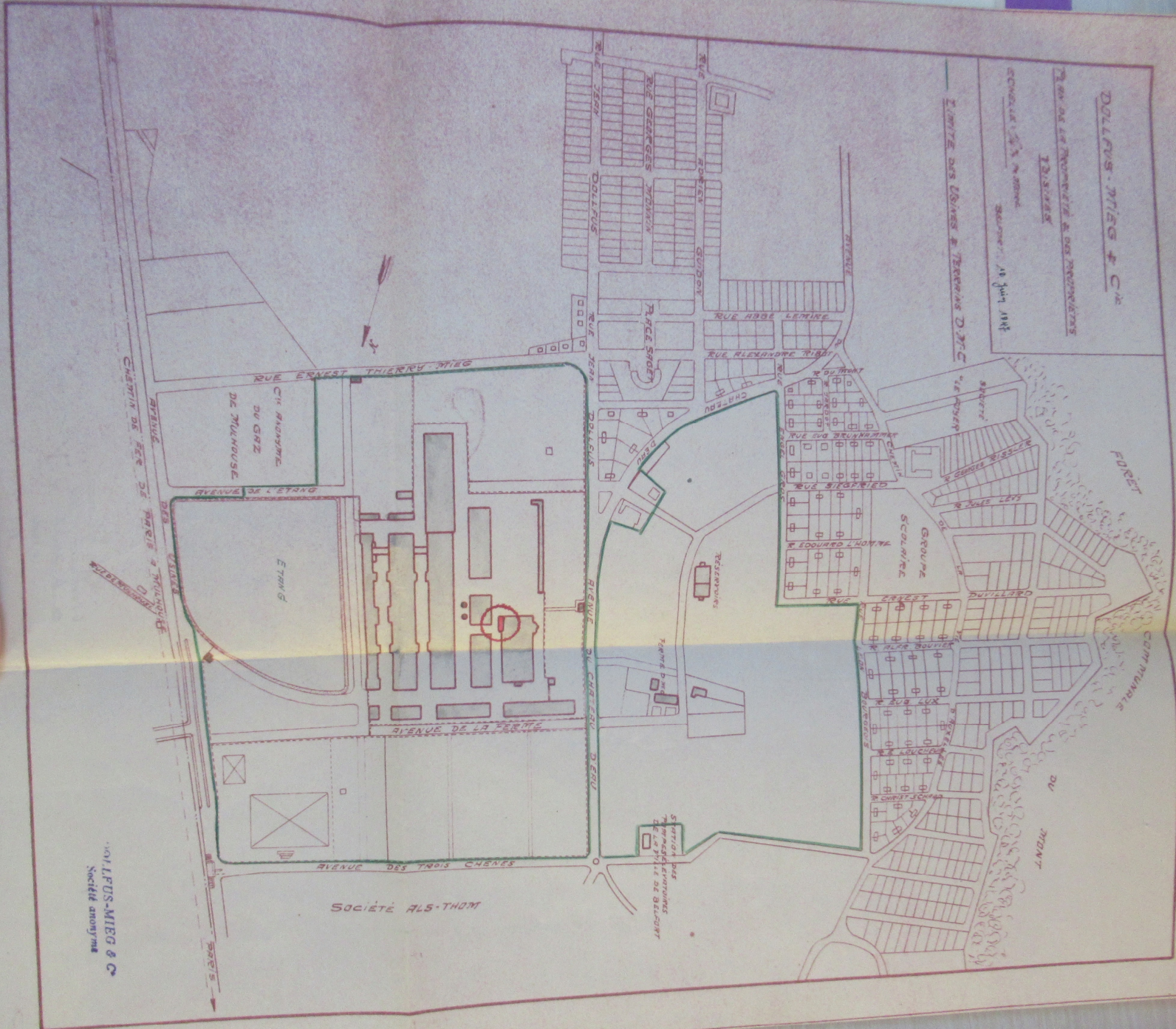
ARRIVÉE
DES
VAGONS

DOLLUS-MIEG & Co

71 av. de la République à nos entrepreneurs
T. S. I. S. S. S.

CONTRAT N° 10000
SIGNÉ LE 18 Juin 1914

ENTRÉE DES LOISIRS & TERRAINS D'ÉTÉ



DOLLUS-MIEG & Co
Société anonyme

SOCIÉTÉ ALS-THOM

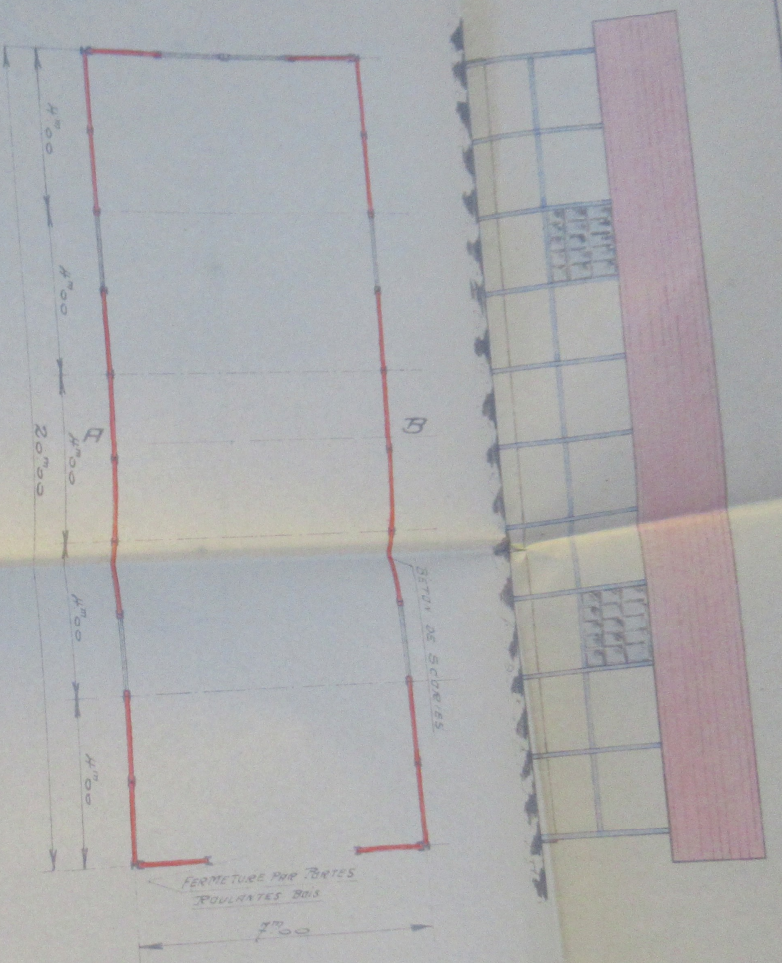
PC 1440-007

1066/18

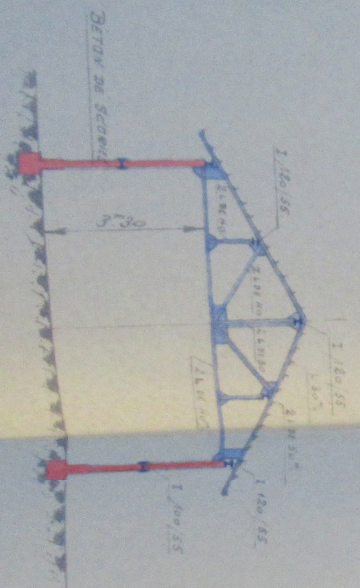


CHÂTEAU D'ÉAN (Avenue du)

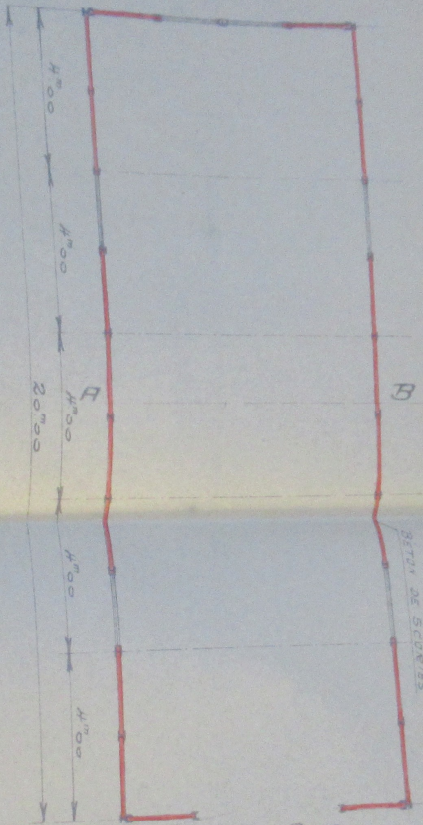
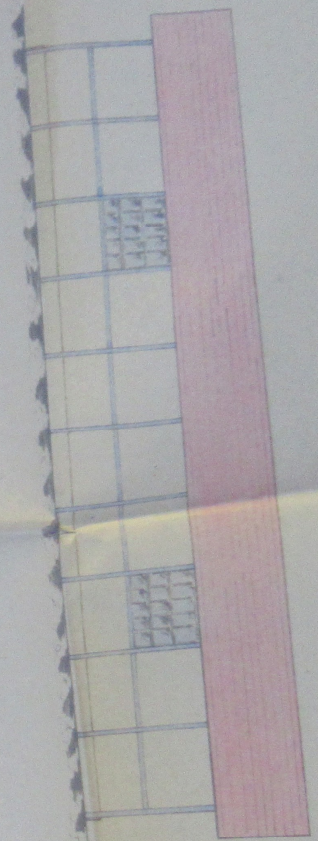
- PC n° 7
- 25 novembre 1940
- Établissements DALLFUS-PIEG & Cie (DNC)
- Construction hangar métallique (Site Avenue de l'ÉTANG) : plan



COUPE R B

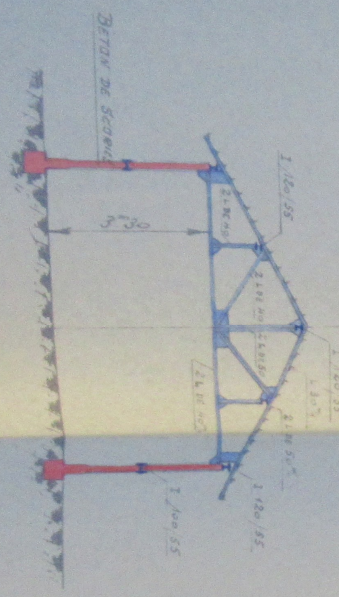


DOLLFUS - MIES & C^{ie} SOCIETE ANONYME
 ETABLISSEMENT DE BELFORT
 HANGAR METALLIQUE
 Dessiné par
 CORRIGE
 DISSEINE
 ÉCHELLE 1/100 N° 140

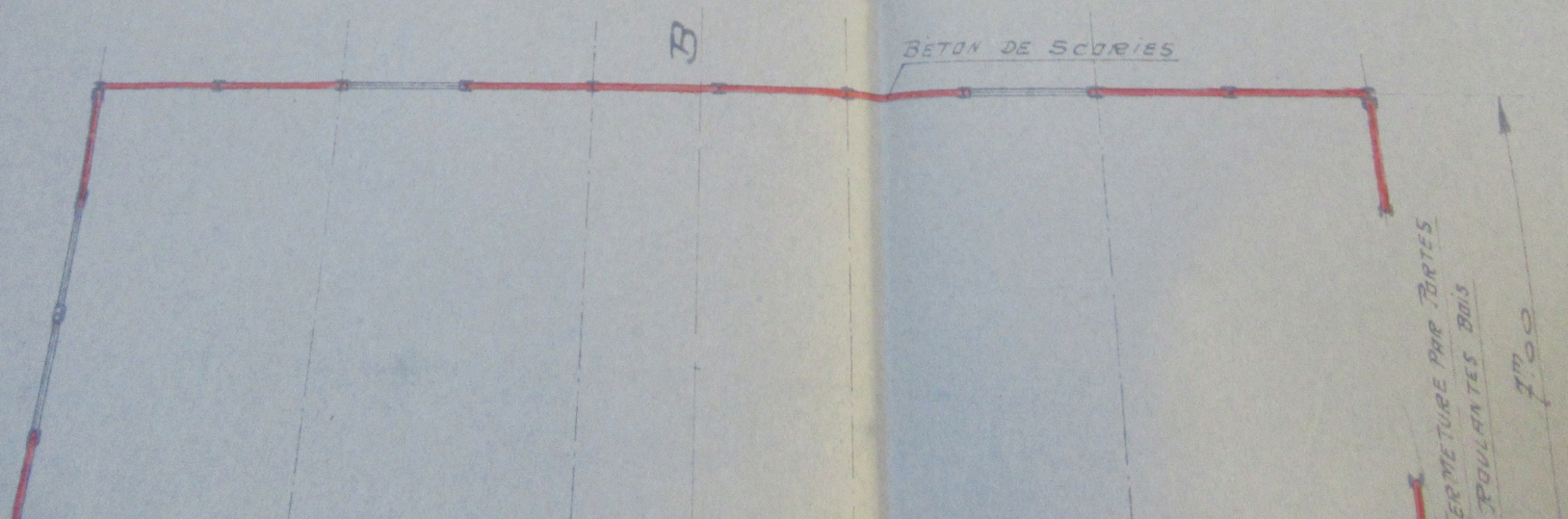
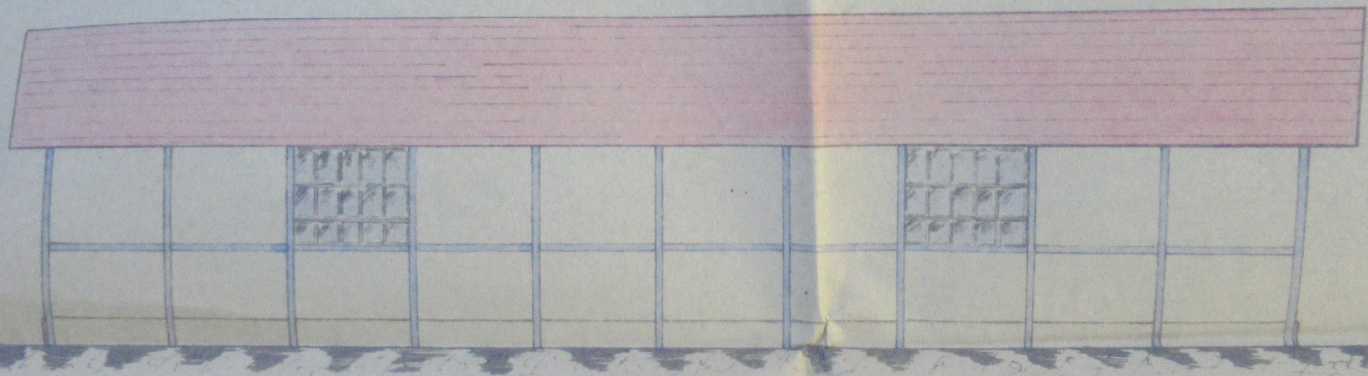


FERMETURE PAR TÊTES
POULAIRES 20x8
7.00

COUPE A-B



| | |
|--|---------|
| DOLLFUS - MIEG & C ^{ie} SOCIÉTÉ ANONYME | |
| ÉTABLISSEMENT DE BELFORT | |
| HANGAR MÉTALLIQUE | |
| DESSINÉ PAR | DATE |
| COMPLÉTÉ | 1910-10 |
| DRESSÉ PAR | |
| ECHELLE | N° 140 |

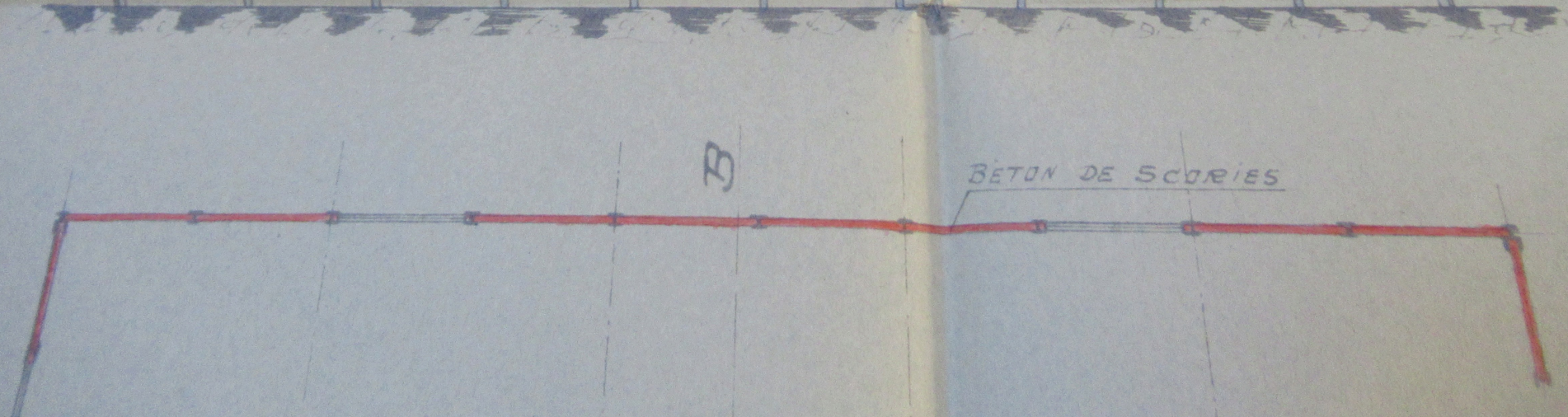
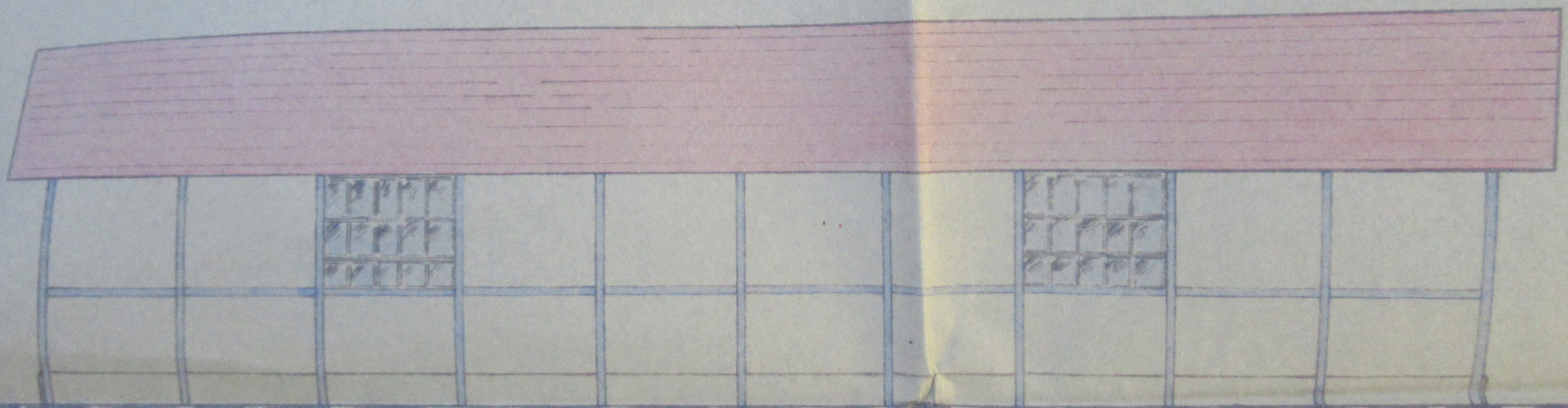


B

BETON DE SCORIES

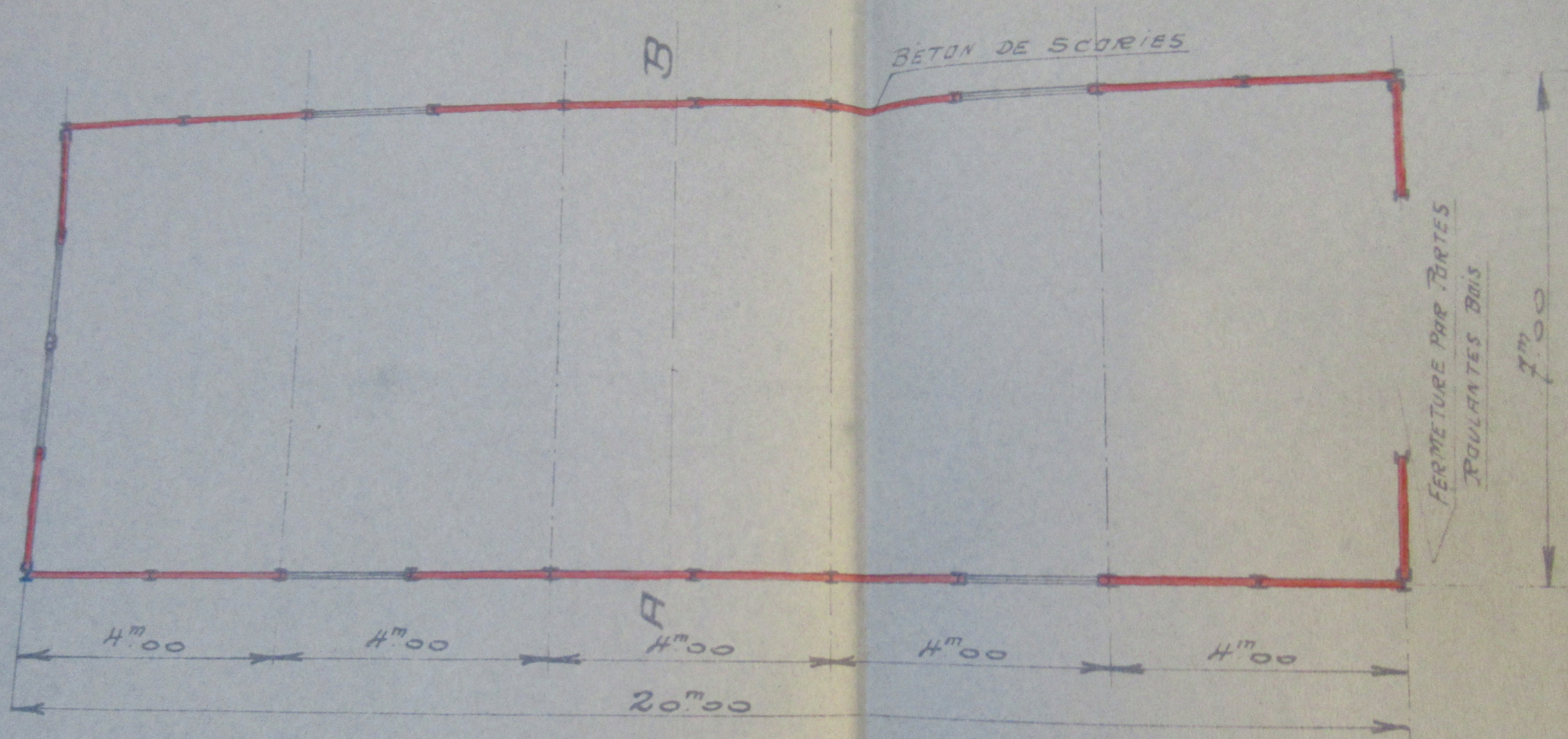
FERMETURE PAR JANTES
ROULANTES BOIS

7'00

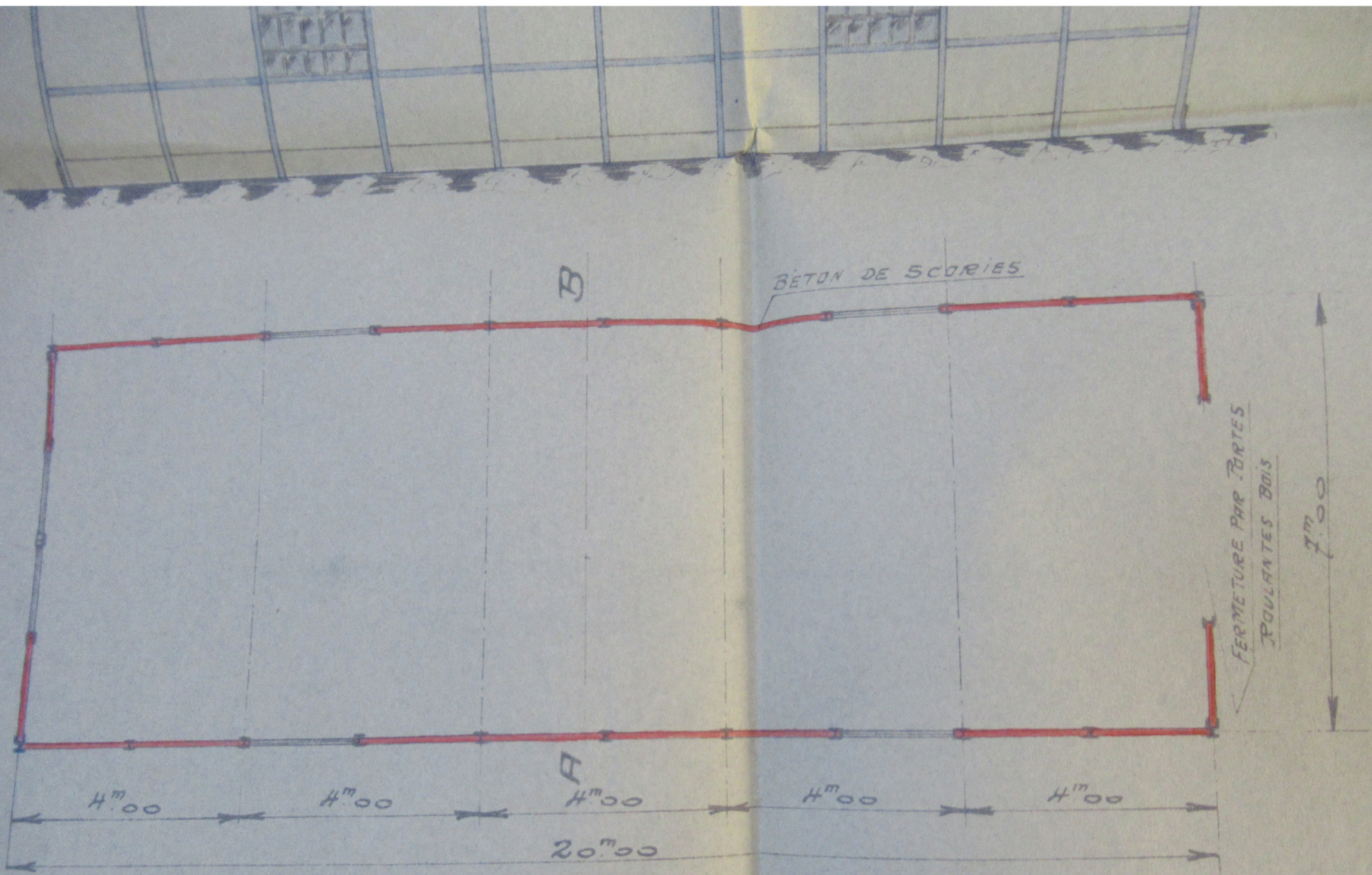


B

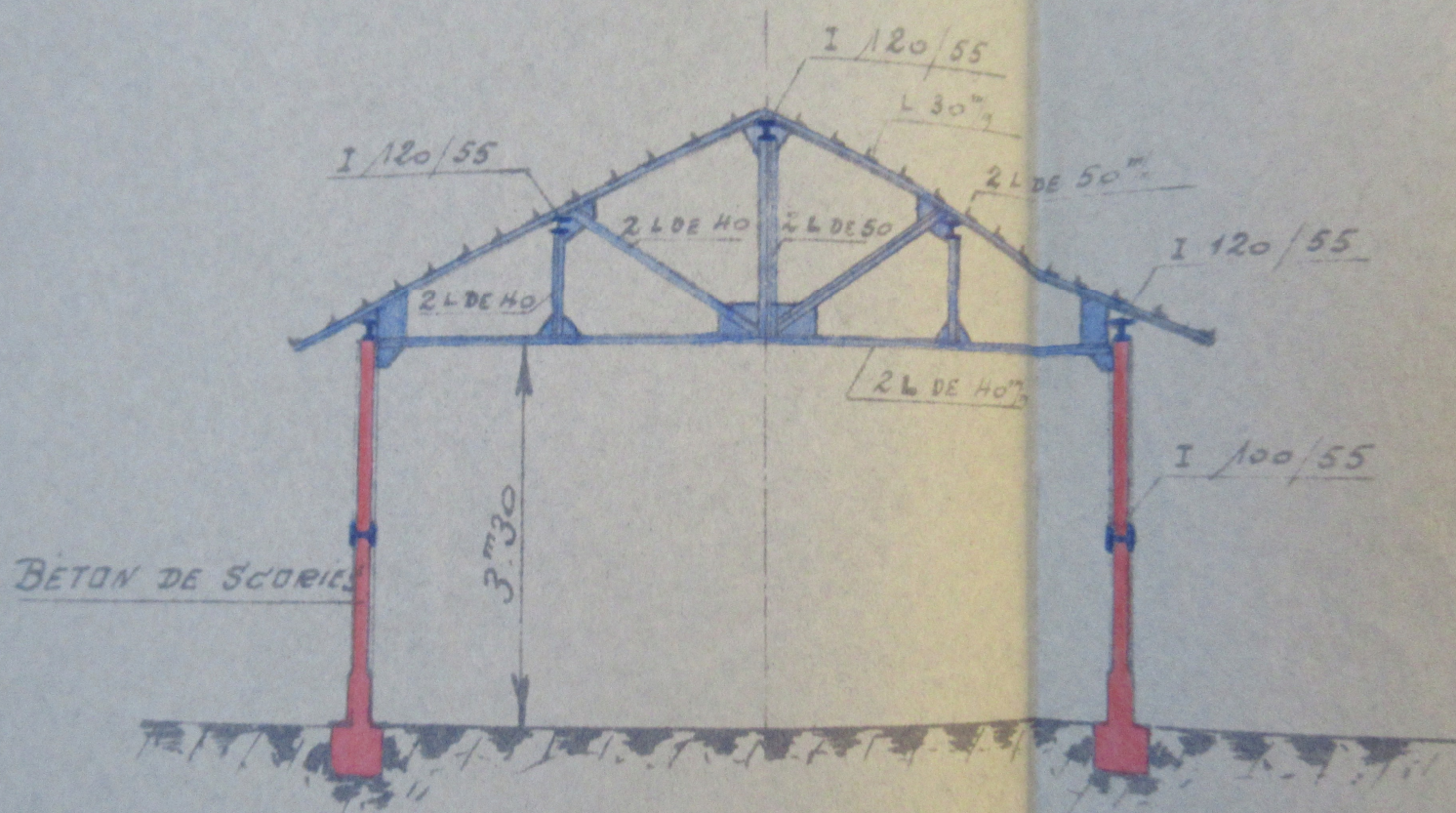
BÉTON DE SCORIES



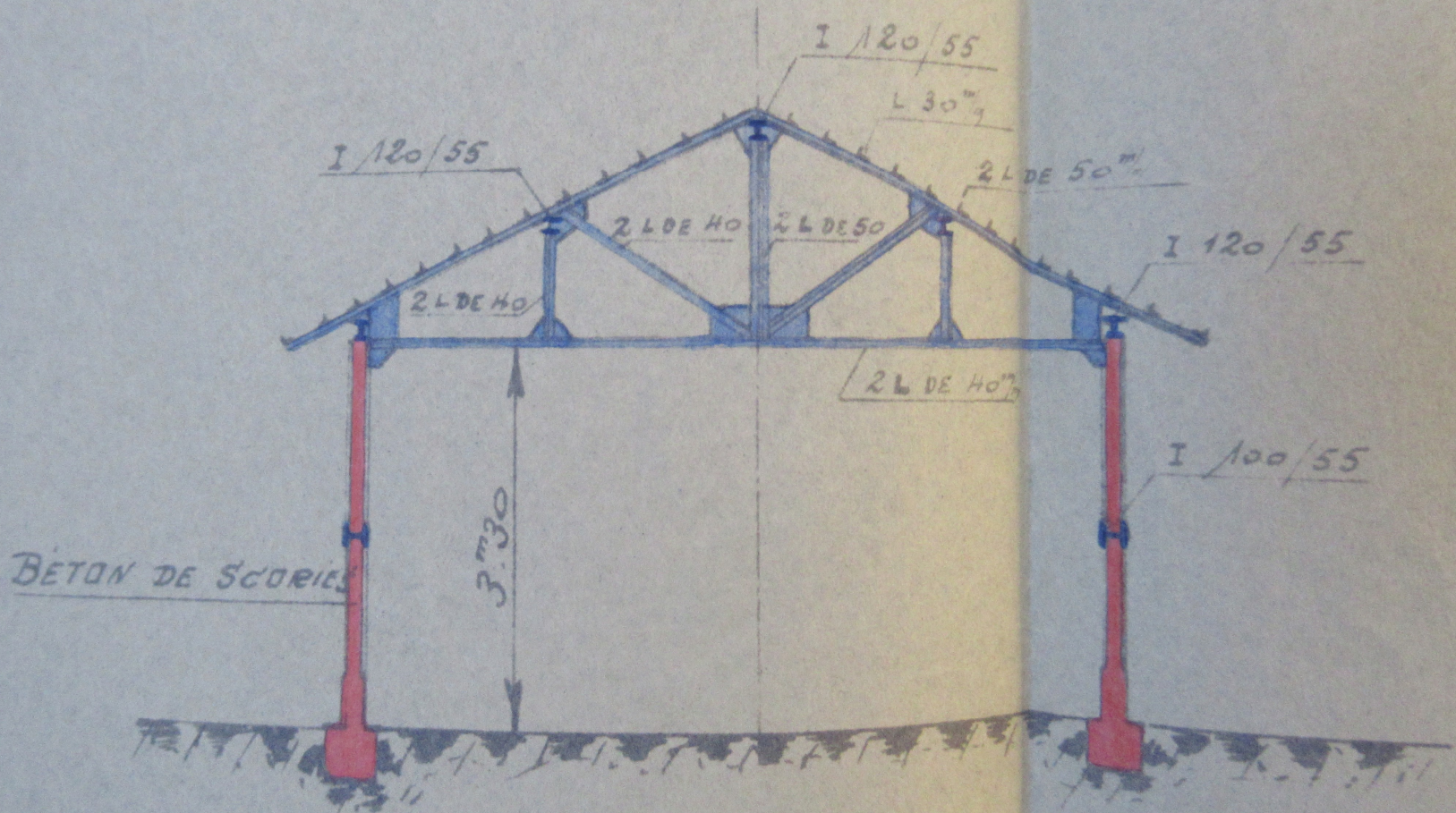
COUPE A B



COUPE A B



COUPE A B



DOLLFUS-MIEG & C^{ie} SOCIÉTÉ ANONYME

ÉTABLISSEMENT DE BELFORT

HANGAR MÉTALLIQUE

DESSINÉ PAR :

—

DATE 16/10/40

COMPTE

DOSSIER

ECHELLE : 1/100^e

N^o 140